

Regain d'intérêt pour les wilayas frontalières

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4601 - Dimanche 14 octobre 2018 - Prix : 10 DA

FLN
Ould Abbas appelle
de nouveau Bouhadja
à «se retirer»

Page 2

Constat alarmant des spécialistes

Maladies orphelines, ce drame oublié

Page 2

Un crime d'Etat à expier

Par Mohamed Habili

Moins de deux semaines après que le journaliste saoudien Jamal Khashoggi est entré dans le consulat de son pays à Istanbul pour ne plus réapparaître, la question qui se pose désormais, ce n'est plus de savoir ce qu'il est advenu de lui, car maintenant on le sait, mais plutôt que vont devenir ceux qui l'ont fait disparaître. Son sort à lui est réglé, hélas définitivement réglé, et de la façon horrible que les autorités turques ont tenu à rapporter, encore que ce soit sous couvert d'anonymat. A la différence de celui de ses liquidateurs qui lui par contre est plus que jamais en suspens. Ceux-ci avaient le choix entre plusieurs façons de se débarrasser de lui. On ne sait encore pourquoi ils ont opté pour la plus odieuse, la plus révoltante. Comme s'il ne s'agissait pas seulement pour eux de régler son affaire à un gêneur, mais de trapper le monde d'horreur et de stupeur. En cela, ils n'ont pas seulement été assassins, mais terroristes par la même occasion : tuer quelqu'un tout en dissuadant tous ceux qui seraient tentés de faire comme lui. Les Turcs ont assisté en direct au supplice du journaliste. Ils ont tout enregistré. Ils ont fait parvenir une copie aux Américains, selon le «Washington Post», pour lequel écrivait Jamal Khashoggi. Ses liquidateurs ne se sont pas contentés de le tuer, ils l'ont soumis à la question, avant de le mettre à mort et de le découper, sans doute pour se débarrasser plus facilement de lui. Les Turcs, qui n'en ont pas perdu une, doivent sûrement savoir où se trouvent ses morceaux à l'heure qu'il est.

Suite en page 3

Education nationale

La surcharge des classes pénalise l'élève et l'enseignant



Malgré les mesures pédagogiques et structurelles proposées par la ministre de l'Éducation pour faire face au problème de la surcharge des classes, les élèves des trois paliers, particulièrement ceux du primaire, se retrouvent encore aujourd'hui à 47 et même plus par classe. Lire page 2

17 octobre 1961

Associations et partis français demandent la condamnation officielle du massacre

Page 4

Festival international du théâtre de Béjaïa

Un hommage sera rendu à Djamel Allam

Page 13

FLN Ould Abbes appelle de nouveau Bouhadja à «se retirer»

LE SECRÉTAIRE général du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbes, a appelé de nouveau hier depuis Bouira le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, à la «clairvoyance» et à «se retirer avec honneur pour éviter toute éventuelle crise». «Le FLN n'a jamais connu de crise de ce genre depuis 1962 et nous n'acceptons jamais, en tant que parti au pouvoir et majoritaire, que cela se produise. Je peux même vous donner des exemples, celui de 1988 quand Abdelhamid Mahri a succédé à Chérif Messaâdia à la tête du FLN, ainsi qu'en 2004 lorsque l'ancien président de l'APN, Karim Younes, avait déposé sa démission pour préserver sa dignité, sans se soumettre à des signatures de retrait de confiance», a souligné M. Ould Abbes lors d'une rencontre au théâtre régional de la ville de Bouira. Le problème auquel est confronté l'APN est «une affaire interne aux membres de cette institution de l'Etat. Cela a débuté lorsque Bouhadja a décidé d'exclure le secrétaire général administratif de l'APN sur une décision unilatérale et sans consulter le bureau du conseil composé de neuf membres issus des différents partis politiques», a expliqué à la presse M. Ould Abbes. «Les adjoints du président de l'APN ont expliqué à Bouhadja que l'article 9 du règlement intérieur de l'APN l'oblige à consulter les membres du bureau avant toute prise de décision, et lui ont demandé de renoncer à sa décision d'exclure le secrétaire général administratif de l'APN, mais il a refusé, ce qui a compliqué davantage les choses», a encore expliqué l'orateur. Il a ajouté que «des groupes parlementaires ont décidé par la suite de lui retirer leur confiance sur la base d'une collecte de 351 signatures», affirmant qu'il n'y avait «aucune intervention ou immixtion du gouvernement, ni de partis ni de la présidence dans cette affaire». M. Ould Abbes a affirmé que la solution doit être «immédiate» et qu'il demandait à M. Bouhadja de se retirer au nom du FLN. «Nous, dirigeants du FLN, appelons Saïd Bouhadja à la clairvoyance et à s'inspirer un petit peu des exemples que j'ai cités afin de préserver l'image du pays ainsi que les acquis de paix et de stabilité dont jouit l'Algérie grâce à la sagesse et aux sacrifices du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a conclu M. Ould Abbes.

K. L./APS

Education nationale

La surcharge des classes pénalise l'élève et l'enseignant

■ Malgré les mesures pédagogiques et structurelles proposées par le ministre de l'Éducation pour faire face au problème de la surcharge des classes, les élèves des trois paliers, particulièrement ceux du primaire, se retrouvent encore aujourd'hui à 47 et même plus par classe.

Par Thininene Khouchi

La surcharge des classes est un véritable problème qui pèse sur le rendement de l'école algérienne et la qualité de l'enseignement car avec plus de 50 élèves par classe, l'enseignant oublie vite sa mission et se transforme en gardien cherchant à installer le calme et le silence en classe, ce qui n'est pas chose facile. Le problème de la surcharge des classes est signalé dans plusieurs wilayas du pays mais particulièrement dans les grands centres urbains. La ministre de l'Éducation, lors de la dernière réunion avec les syndicats de l'Éducation, avait reconnu l'existence de ce problème. Elle avait parlé des solutions pour prendre en charge le phénomène de la surcharge. Mais il semblerait qu'il est un problème de coordination des différents services qui font que le phénomène persiste. Pour rappel, parmi les solutions proposées par la ministre, on retrouve les classes préfabriquées qui, avons-nous constaté, n'ont pas été équipées de tableaux, chaises, tables, les enseignants passent alors leur temps à dicter au lieu d'écrire et à expliquer, comme c'est le cas dans plusieurs CEM de la capitale. A ce propos, Idir Achour, porte-parole du Conseil des enseignants des lycées d'Algérie (CELA) a indiqué que «la surcharge des classes est un réel problème.



Mais il faut savoir d'abord que s'il y a une surcharge dans plusieurs établissements, il y a une «décharge» dans d'autres écoles (désertion de certaines écoles, surtout dans les régions rurales, ou même dans certains centres urbains). Le syndicaliste explique que «ce problème est dû à la livraison des nouvelles cités d'habitation sans infrastructures de base et à la non-réception des projets en chantier au 30 août. Il y a aussi le non-achèvement à temps des travaux de réfection des écoles dégradées». Il ajoute que «nous pouvons dire que 15 à 20% des établissements scolaires font

face à la surcharge, alors que 30 à 40% des élèves de l'ensemble des établissements la subissent. Ceci dit, la surcharge dans certaines classes, des grandes villes surtout, selon lui, «fait le bonheur» d'établissements qui connaissent le phénomène inverse : la «décharge» et se retrouvent sans pression. En outre, ce syndicaliste a affirmé qu'il n'y a aucun texte de loi qui précise le nombre d'élèves à avoir par classe. Il explique qu'«il y a par contre l'objectif que s'est donné le ministère de l'Éducation nationale, qui est celui d'atteindre à terme 25

élèves par classe. Cet objectif est inscrit dans le cadre des réformes du système éducatif national. Malheureusement, il n'a pas encore été atteint». Concernant la série de mesures pédagogiques et structurelles prises par la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, pour faire face au problème de la surcharge des classes, à savoir les classes en préfabriqué, Idir Achour a indiqué que «c'est un moindre mal. Il vaut mieux ouvrir des classes en préfabriqué que de se retrouver avec des classes surchargées». T. K.

Constat alarmant des spécialistes

Maladies orphelines, ce drame oublié

Les spécialistes déplorent une prise en charge insuffisante de ce type de pathologies qui touchent pourtant de nombreux citoyens. Il existe actuellement 8 000 maladies rares et seules 25 sont répertoriées en Algérie. On ignore leur nombre exact, mais ils sont nombreux ces malades qui souffrent dans l'indifférence, de pathologies rares. Malheureusement en dépit du fait que ces maladies touchent de nombreux algériens, leur prise en charge demeure insuffisante.

Les participants aux premières Journées internationales de médecine interne organisées avant-hier à Oran, ont mis l'accent sur «l'importance de la sensibilisation aux problématiques liées aux maladies rares, sous-estimées et sous-diagnostiquées». Ces derniers témoignent des aléas du diagnostic, souvent tardif et de la prise en charge thérapeutique parfois problématique. Selon eux, quelque 8 000 maladies ont été répertoriées comme étant

rare. Mais en Algérie, seulement 25 d'entre elles sont classées comme telles, au moment où aucun laboratoire de référence n'existe à l'échelle nationale pour procéder au diagnostic moléculaire et génétique. Une réalité qui n'arrange pas les choses pour les 8 000 malades pour dépister les maladies et prévenir les complications.

Un autre constat a été également dressé pour les maladies dites silencieuses tels le diabète ou l'hypertension artérielle qui sont aussi dangereuses que le cancer. «Simplement, ces maladies sont banalisées et n'inquiètent pas le simple quidam alors que des complications peuvent mener à la mort», a déploré le D Saïd Khaled, représentant de l'Union médicale d'Algérie. Il a souligné dans ce sens l'importance d'un travail de sensibilisation et de prévention sur les risques que constituent ces maladies silencieuses afin que les citoyens prennent conscience des risques encourus. Un algérien sur trois en serait atteint

sans le savoir, affirme-t-il. «Ces maladies peuvent provoquer des hémiplegies, des infarctus et des arrêts cardiovasculaires», souligne encore le D Khaled, mettant en exergue l'importance du dépistage qui permet de poser un diagnostic précis de la pathologie et de déterminer la meilleure prise en charge du malade. Dans certains cas, toutefois, cette équation n'est pas simple, surtout lorsque les moyens matériels ne suivent pas. En effet, l'hôpital d'Oran souffre du manque de moyens de soins du pied diabétique. «Dans notre unité, nous soignons tous les jours entre 40 et 50 pieds malades et nos 18 lits sont continuellement occupés», indique le P Chami, président d'AAMICO, tout en exhortant les différents Etablissements publics de santé de proximité (EPSP) de s'impliquer davantage dans la prise en charge de ces malades afin de diminuer la pression sur l'unité du CHUO. «Nous avons notamment besoin d'un échodoppler, d'un podoscope, d'un appareil de

mesure de la pression transcutanée d'oxygène et d'un certain nombre d'appareils qui permettent de déterminer avec précision le type de maladie», énumère le P Chami, rappelant que le taux de prévalence en Algérie chez les adultes est de 10%, soit entre trois et quatre millions de diabétiques.

Exemple de maladies orphelines

Maladie des os de verre, de l'homme de pierre ou syndrome de Lowe... On dénombre 8 000 maladies rares dans le monde, des maladies dites orphelines parce que trop souvent délaissées par la recherche médicale. Citons entre autres l'achalasie, l'amaurose congénitale de Leber l'anémie de Fanconi, la bêta-thalassémie, la chorée de Huntington, la drépanocytose, la dystrophie musculaire d'Emery-Dreifuss, la dystrophie rétinienne mixte, l'hémophilie, l'hydrocéphalie à pression normale etc...

Louiza Ait Ramdane

Bouteflika décide d'un programme spécial de développement

Regain d'intérêt pour les wilayas frontalières

■ Le ministre a affirmé que «le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, fidèle à ses engagements et à ses positions de principe, a décidé de consacrer aux wilayas frontalières un programme spécial de développement et a chargé le gouvernement de l'élaborer le plus tôt possible».



Par Meriem Benchaouia

Les travaux de la rencontre nationale sur l'aménagement et le développement des zones frontalières, organisée par le ministère de l'Intérieur, ont été lancés hier à Alger en présence de plusieurs ministres, d'experts algériens et étrangers ainsi que les walis et responsables centraux des différents ministères. Intervenant à l'ouverture des travaux au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal (Alger), le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a annoncé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décidé d'octroyer «un programme spécial de développement aux wilayas frontalières». Le ministre a affirmé que «le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, fidèle à ses engagements et à ses positions de principe, a décidé de consacrer

aux wilayas frontalières un programme spécial de développement et a chargé le gouvernement de l'élaborer le plus tôt possible». Le ministre de l'Intérieur a appelé «toutes les administrations centrales et locales, les élus et les opérateurs économiques à se mobiliser pour la concrétisation et la valorisation des résultats de ce programme sur le terrain au sein de la stratégie que nous nous attelons à débattre aujourd'hui». Il a précisé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a instruit son département d'«accélérer le processus de développement des zones frontalières, d'où la présence de plusieurs ministres du gouvernement à cette rencontre». Organisée par le ministère de l'Intérieur sous le haut patronage du président de la République, cette rencontre de deux jours a pour objectif de mettre en œuvre



P.H.D. R.

et de vulgariser la stratégie nationale de l'aménagement et de développement des zones frontalières et des espaces géostratégiques, a-t-on expliqué, précisant que cette stratégie est déclinée sous forme de plans-programmes à travers les études d'aménagement et de développement des zones frontalières de manière concertée, dans une vision multisectorielle et transfrontalière. Cette stratégie permettra aussi de dégager un «Programme spécial de développement des zones frontalières», tout en veillant à la mise en cohérence des actions de développement des zones frontalières déjà initiées au niveau local. La rencontre, à laquelle participent quelque 400 délégués de différents secteurs et qui sera couronnée par des recommandations, se déroulera en deux ateliers techniques ayant pour thèmes «L'organisation spatiale

et la mise à niveau socio-économique durable des territoires frontaliers» et «La gouvernance et les perspectives de développement transfrontalier». Une initiative qui est à l'issue des dernières rencontres bilatérales des deux comités (algéro-tunisien et algéro-nigérien) ayant pour objectif la mise en œuvre de la stratégie nationale dans le domaine de développement socio-économique dans ces régions. Le débat a pour but de vulgariser la stratégie nationale en matière d'aménagement et de développement des zones frontalières et des espaces géostratégiques, où la nécessité de mettre en place des programmes spécifiques pour améliorer les conditions de vie de ces populations est une priorité pour leur permettre de s'inscrire dans la dynamique socio-économique nationale.

M. B.

Commerce

Nouvelles mesures pour soutenir l'exportation dans les zones frontalières

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a annoncé, hier à Alger, une série de nouvelles mesures visant à promouvoir les exportations dans les zones frontalières. Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre nationale sur l'aménagement et le développement des zones frontalières, M. Djellab a indiqué que ces nouvelles mesures «auront un impact important sur le développement dans les zones frontalières, la création de postes d'emploi, l'intensification de l'activité commerciale dans ces espaces et le renforcement de l'intégration économique avec les

pays voisins». Ces mesures prévoient la relance des manifestations économiques et des expositions dans les wilayas frontalières du Mouggar (Tindouf) et d'Assihar (Tamanrasset), le Salon des produits agricoles (El Oued) et le Salon des dattes (Béchar et Adrar). Ces manifestations bénéficieront d'un soutien financier de l'Etat pour couvrir tous leurs frais, tout en leur conférant un caractère international à travers l'élargissement de la participation aux pays voisins, notamment les pays africains, a expliqué le ministre. Le premier responsable du secteur a annoncé également

la révision des mécanismes de soutien financier du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) pour introduire le transport dans la liste des activités qui bénéficieront de l'aide du FSPE. Cela permettra de rembourser les frais de transport terrestre des marchandises exportées via les wilayas frontalières, selon le ministre qui a ajouté que les opérations y afférentes ont été confiées au Groupe transport de marchandises et de logistique (Logitrans). Le système législatif régissant les opérations de commerce par troc sera en outre révisé. La liste des marchandises

concernées sera élargie et actualisée en prenant en compte les besoins et les spécificités de chaque wilaya, sous la supervision des walis concernés. Il sera procédé également au soutien de la réalisation de bases logistiques dans les zones frontalières, ce qui permettra de créer une nouvelle dynamique dans ces régions, a fait savoir le ministre. M. Djellab a mis l'accent, par ailleurs, sur le rôle des postes frontaliers dans la promotion du commerce extérieur et la création de nouvelles activités autour de l'activité d'exportation telles que les industries manufac-

LA QUESTION DU JOUR

Un crime d'Etat à expier

Suite de la page une

Au fond, ils n'ont rien gardé pour eux. Ils ont tout dit dès le départ. S'ils ont paru par moments hésiter, ou se contredire, c'est parce qu'ils ne voulaient pas que les Saoudiens apprennent que leur représentation, c'était pour eux une maison de verre. Donc on sait que Khashoggi n'est plus de ce monde. Ses amis présents à Istanbul n'ont plus vraiment de raison de retarder la prière de l'absent, que d'ailleurs ils voulaient tenir le lendemain de sa disparition, tellement ils étaient sûrs qu'ils ne le reverraient plus. La véritable inconnue maintenant, c'est le sort de Mohammed Ben Salman lui-même. Sera-t-il intronisé, en dépit de tout, ou ne le sera-t-il pas ? Telle est la question que tout le monde se pose, bien que rien ne prouve encore que ce soit lui le commanditaire. N'empêche, c'est maintenant son sort qui est en jeu. Ceux qui ont donné l'ordre de liquider Khashoggi, quels qu'ils soient, se sont politiquement suicidés, tout en croyant faire taire à jamais un gêneur ou un traître. On voit mal comment le premier d'entre eux, MBS, comme on l'appelle, puisse poursuivre sur sa lancée comme si de rien n'était. Qui parmi les grands de ce monde voudrait s'afficher avec lui sans craindre pour sa propre image, sans se sentir condamné par sa propre opinion. Répondant à ceux des membres du Congrès qui lui demandaient d'arrêter sur-le-champ les ventes d'armes à l'Arabie saoudite, le président américain a répondu que c'est là quelque chose qu'il ne pouvait pas se permettre, qu'il y avait là des dizaines de milliards de dollars en jeu que les autres vendeurs d'armes seraient trop contents de raffer à la place des Etats-Unis. Ce qu'il ne ferait probablement pas, par contre, c'est inviter à la Maison-Blanche BMS, aussi ami que celui-ci soit des Trump, du gendre Jared Kushner en premier. L'Arabie saoudite peut-elle se donner pour roi un prince qui n'est déjà plus sortable, alors qu'elle peut faire autrement ? Dans l'hypothèse, cependant, où il s'avèrerait que le prince héritier n'est pour rien dans ce crime, qu'au contraire il en est la victime lui aussi, alors cela voudrait dire qu'il ne contrôlerait déjà plus rien. Son sort n'en serait pas meilleur pour autant.

M. H.

turières. Le ministre a fait savoir qu'une stratégie nationale de promotion des exportations hors hydrocarbures à moyen et long terme était en cours d'élaboration. Cette stratégie qui prévoit tous les aspects financier, législatif et réglementaire, vise la suppression des obstacles qui entravent l'activité des exportateurs.

H. Y.

17 octobre 1961

Associations et partis français demandent la condamnation officielle du massacre

Plusieurs associations françaises, syndicats et partis politiques, ont demandé samedi, à quelques jours de la commémoration du massacre des Algériens du 17 octobre 1961 à Paris, au président Emmanuel Macron de reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans ce massacre et sa condamnation.

Par Hassan G.

«**L**e 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le gouvernement de l'époque dont le Premier ministre, Michel Debré, était hostile à l'indépendance de l'Algérie, et le préfet de police Maurice Papon sous ses ordres. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes», ont-ils rappelé dans une pétition rendue publique samedi, ajoutant que ce jour-là, et les jours qui suivirent, «des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés notamment par la "force de police auxiliaire" – ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie.

Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police». Pour ces associations, dont l'Association Maurice-Audin, et partis politiques, dont le Parti communiste français (PCF) et Europe Ecologie les Verts (EELV), «57 ans après, la vérité est partiellement en marche», déplorant que la



France n'ait toujours pas reconnu «sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées, en particulier la guerre d'Algérie non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'Etat que constitue le 17 octobre 1961». «Nous deman-

çons une parole claire aux autorités de la République, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des "bienfaits de la colonisation", à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à "honorer" les criminels de l'OAS», ont-ils déclaré, exigeant

également la reconnaissance par l'Etat français de sa responsabilité dans l'internement «arbitraire», pendant la guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps, la liberté d'accès aux archives pour tous, historiens et citoyens, et l'encouragement de la recherche historique sur ces

questions dans un cadre franco-algérien, international et indépendant. A cet effet, ils demandent la création d'un lieu de mémoire «voué à cet événement», demandée dans la résolution votée par le Sénat en octobre 2012, soit rapidement mise en œuvre par les autorités de l'Etat, de la Ville de Paris et la Région Ile-de-France et la vérité sur l'organisation criminelle de l'OAS que «certains, comme au sein de la droite et extrême droite politique veulent la réhabiliter». «Que le président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'Etat. Comme il vient de le faire pour l'assassinat de Maurice Audin par l'armée française et pour l'existence d'un système de torture généralisé», ont-ils écrit, soulignant que «ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la guerre d'Algérie, à savoir le racisme, l'islamophobie dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières».

H. G./APS

Safran

L'or rouge d'Algérie à la conquête du marché international

Le safran, une épice produite dans plusieurs wilayas du pays et dont la culture séduit de plus en plus d'agriculteurs, commence à investir le marché international aux côtés d'autres produits similaires auxquels «il n'a rien à envier». C'est ce qu'a affirmé à l'APS, en marge du Salon national de l'agriculture et de l'innovation qui s'est tenu dernièrement à Tizi Ouzou, Adel Bennaidja, propriétaire d'une safranerie dans la commune de Guelta Zerga dans la daïra d'El Eulma, wilaya de Sétif, qui s'est lancé dans la production de l'or rouge en 2014. «Si le safran algérien peine à trouver des clients sur le territoire national étant un produit méconnu et coûteux, son prix étant de 4 500 DA le gramme, il est très demandé par le consommateur étranger», a-t-il souligné. Coûtant entre 30 000 et 40 000 DA le kilo de pistils séchés, cette épice est très demandée par les consommateurs européens et des pays du Golfe notamment, a affirmé M. Bennaidja, qui vend sa récolte à des intermédiaires qui se chargent ensuite de son exportation, n'ayant pas le temps de la faire lui-même, a-t-il indiqué. Pour assurer un meilleur placement de son safran sur le marché international, ce safranier a fait analyser

un échantillon de sa récolte 2017 par un laboratoire d'un pays étranger qui a évalué les forces organoleptiques du produit. Les conclusions de ces analyses certifient la conformité du safran produit par les frères Bennaidja à la catégorie 2 de la norme ISO 3632-2. Ce producteur titulaire d'un magistère en comptabilité a suivi, à l'étranger, une formation sur la culture et la production de safran et s'est appuyé sur l'aide de son frère qui détient un master en sciences agronomiques pour lancer sa safranerie sur une superficie de 200 m². Une superficie qui lui a permis de réaliser

une première production de 20 grammes de l'épice la plus chère au monde, soutient-il. Aujourd'hui la safranerie des frères Bennaidja s'étend sur une superficie de 5 000 m² et avait produit en 2017 environ 400 grammes de pistils séchés, a indiqué Adel. Il faut quelque 200 fleurs, devant être récoltées à l'aube pour préserver tout le parfum du produit, pour obtenir un gramme de pistils qui, une fois séchés, perdent entre 80 et 90% de leur poids. La plantation du bulbe se fait entre août et septembre et la récolte au bout de 45 jusqu'à 70 jours, a-t-il expliqué.

Le safran de montagne, une expérience lancée à Tizi-Ouzou

Cultivé essentiellement dans l'ouest du pays et surtout dans la région des Hauts-Plateaux et sur de grandes superficies, le safran qui s'adapte à plusieurs types de sol à condition qu'il soit bien drainé et qui n'est pas gourmand en eau, peut aussi être produit dans une zone de montagne et c'est le défi que se sont lancés des producteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou. C'est le cas de l'agriculteur Hammani Farid qui a réalisé cette année une première plantation de 30 kilos de bulbes de safran sur une parcelle de 500 m² au village Ath Lahcène, dans la commune de Béni Yenni, à environ 900 mètres d'altitude, pour tenter l'expérience de cette culture dans cette localité du Djurdjura, a-t-on appris du responsable de la subdivision agricole d'Ath Yenni, Rachid Djouadi. Selon M. Djouadi, cette safranerie est l'une des premières à l'échelle de la wilaya. «La subdivision agricole va accompagner l'agriculteur Hammani Farid et suivre l'évolution de cette plantation afin d'appréhender les exigences de cette culture ainsi que les méthodes de récolte et séchage des pistils,

et ce en prévision de la généralisation de cette filière qui est nouvelle dans notre région», a-t-il dit. Pour encourager cette filière, l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (ITMAS) de Boukhalifa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou) a créé, en septembre dernier, un site de démonstration de culture de safran en zone montagneuse au sein de ce même établissement, a indiqué le responsable de la cellule de conception des programmes, Hini Nadia. Pour les besoins de ce projet expérimental, l'association safran de Tiaret a offert à l'ITMAS de Tizi-Ouzou un kilo de bulbes et a aussi partagé avec ses formateurs, qui ont déjà suivi une session en avril dernier sur cette culture, de précieux conseils sur la conduite d'une safranerie, a-t-on ajouté de même source. Cet Institut de formation agricole, qui prévoit une autre formation sur la conduite d'une safranerie (plantation, récolte, séchage), au profit des cadres du secteur, ambitionne de contribuer, par cette démarche, au développement de la filière du safran dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en sensibilisant les agriculteurs à se lancer dans la culture de l'or rouge, a ajouté M^{me} Hini. **Ilham N.**

Du 14 au 16 octobre au Caire

4^e session de la Conférence islamique des ministres de l'Eau

La 4^e session de la Conférence islamique des ministres chargés de l'Eau (OCI) se tiendra du 14 au 16 octobre en cours au Caire (Egypte), avec la participation du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué samedi un communiqué du ministère. M. Necib présentera une communication portant sur l'importance de la coopération dans le domaine de la gestion

des ressources en eau ainsi que l'expérience algérienne en la matière, précise le même source. Cette conférence traitera des problèmes de l'eau dans le monde islamique et examinera les défis liés à l'eau et les solutions proposées, en particulier en ce qui concerne les projets communs des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). **H. Y.**

Selon Mohamed Loukal, gouverneur de la BA

La montée des tensions commerciales pèsera sur la croissance mondiale

■ Les tensions commerciales vont peser sur la croissance mondiale et «risquent d'éroder les avancées considérables d'intégration de l'économie mondiale réalisées sur plusieurs années», a déclaré, hier à Bali, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal. Intervenant devant le Comité monétaire et financier international (CMFI), M. Loukal a relevé que les risques sur la croissance anticipée au mois d'avril, durant la réunion des institutions de Bretton Woods, se sont intensifiés et certains se sont matérialisés.



Par Amel B.

«**L**a fenêtre d'opportunités offerte par la reprise économique semble, ainsi, se dissiper à un moment où les risques qui pèsent sur les perspectives s'accroissent», a indiqué le patron de la BA qui s'exprimait au nom de sept pays, à savoir l'Afghanistan, l'Algérie, le Ghana, l'Iran, le Maroc, le Pakistan et la Tunisie. Le gouverneur a précisé que ces tensions commerciales se reflètent déjà dans la révision à la baisse des perspectives de croissance mondiale. Le resserrement des conditions financières, la tendance haussière des coûts de l'emprunt, ainsi que l'accroissement des tensions géopolitiques sont autant de facteurs qui posent davantage de risques sur les perspectives économiques mondiales, a-t-il expliqué. S'y ajoute la migration forcée pour raisons politiques et économiques qui a créé des défis économiques et sociaux aussi bien aux pays d'origine qu'aux pays récipients et ceux de transit. Selon les prévisions présentées par le gouverneur, la reprise dans les écono-

mies avancées, à l'exception des Etats-Unis, a gagné en maturité et la croissance devrait, en 2019, atteindre son potentiel, alors la croissance globale dans les économies émergentes et les pays en développement devrait rester solide et continuer à soutenir la croissance mondiale malgré le ralentissement attendu en Chine.

Pressions sur les flux des capitaux

Pour autant, le gouverneur a estimé que les vulnérabilités croissantes ainsi que la persistance de legs de la crise économique et financière mondiale peuvent intensifier brutalement les risques pesant sur la stabilité financière mondiale. Ainsi, les pressions sur les flux de capitaux vers les pays émergents et en développement devraient s'accroître avec l'accélération de la normalisation de la politique monétaire aux Etats-Unis. «Cela pourrait impacter fortement les marchés financiers», a-t-il anticipé. Abordant, à ce titre, l'Agenda global de politiques (AGP) de la directrice générale du FMI, M.

Loukal a souligné que son plan d'actions pour assister les pays membres, à travers des conseils bien calibrés afin d'ancrer une croissance plus forte, plus inclusive et plus riche en emplois, en contexte de stabilité macroéconomique, était bienvenu. Le gouverneur a salué le renforcement du soutien du FMI aux pays fragiles et ceux affectés par les conflits ainsi que la reconnaissance de la nécessité d'aider les pays en développement à atteindre les Objectifs de développement durable. Il a fait remarquer qu'à cette fin, le soutien de la communauté internationale est crucial car les besoins de financement des pays en développement à faible revenu pour atteindre ces objectifs sont substantiels et bien au-delà de tout effort raisonnable de mobilisation de ressources internes.

Les exportateurs de pétrole s'attendent à diversifier leurs économies

Abordant les défis auxquels font face les pays émergents et en développement, le gouver-

neur de la BA a indiqué que «les plus immédiats consistent à se préserver de tout revirement des flux de capitaux et de se protéger des effets de contagion». Il s'agit de renforcer, à ce propos, les coussins de sécurité budgétaires et externes, à travers une combinaison équilibrée de politiques macroéconomiques et macro-prudentielles, incluant le recours temporaire à des mesures de gestion des flux de capitaux, en tant que de besoin. Aussi, le renforcement du potentiel de croissance et de l'emploi dans les pays émergents et en développement passe par la rationalisation des réglementations, l'amélioration de la compétitivité et l'accroissement de l'investissement dans l'infrastructure et le capital humain, a-t-il indiqué. Soutenus par le raffermissement des prix du pétrole, les pays exportateurs de pétrole dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord s'attendent à diversifier leurs économies, reconstruire leurs coussins de sécurité et créer des emplois, notamment pour les jeunes, à travers des réformes du marché du travail, a relevé M. Loukal. «Cependant, beaucoup reste à faire», reconnaît-il. Pour leur part, les pays importateurs de pétrole dans la région orientent leurs efforts vers le maintien d'un rythme de croissance satisfaisant, en tenant compte de l'impact de la reprise des prix du pétrole. Le patron de la BA a appelé le FMI et la communauté internationale à redoubler d'efforts pour aider les pays en développement à faible revenu à atteindre leurs objectifs, à travers des politiques adaptées à leurs spécificités et des financements concessionnels. Au nom des sept pays, M. Loukal a salué les efforts de l'institution en vue d'introduire davantage de flexibilité dans la mise en œuvre du Cadre révisé de soutenabilité de la dette. Le gouverneur a, par ailleurs, appelé à davantage d'efforts pour l'achèvement, à temps pour les assemblées annuelles de 2019, de la quinzisième revue générale des quotes-parts, incluant un

accord sur une nouvelle formule de calcul des quotes-parts, avec l'objectif de maintenir les ressources totales du Fonds autour de leur niveau actuel. «Nous soulignons, de nouveau, la nécessité, à travers le réalignement des quotes-parts, d'assurer une augmentation substantielle de celles des pays émergents et en développement dynamiques – sans que cela se fasse aux dépens des autres pays émergents et en développement», a-t-il relevé. Le réalignement doit aussi protéger les voix et la représentativité des pays éligibles au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, ainsi que celles des petits pays en développement, a conclu le gouverneur.

A. B./APS

Après un rebond en séance Les Bourses européennes finissent dans le rouge

LES PRINCIPALES Bourses européennes ont terminé en baisse dans le sillage du décrochage de jeudi, après avoir pourtant repris un peu de couleur en cours de séance. Les principales places européennes avaient rebondi plus tôt dans la journée après une lourde chute jeudi, initialement portées par des investisseurs à la recherche de bonnes affaires. Mais les principales places européennes ont, au final, clôturé en repli, toujours prudentes face aux tensions commerciales internationales, aux incertitudes sur les finances italiennes et au resserrement de la politique monétaire américaine. «Un semblant de raison est de retour sur les marchés, mais nous sommes encore loin d'un rétablissement significatif», a commenté Stephen Innes, de la société américaine de conversion de devises Oanda. Les Bourses chinoises avaient pourtant rebondi vendredi à la clôture après la publication de chiffres meilleurs qu'attendu sur les exportations chinoises et l'excédent commercial avec les Etats-Unis. A New York, l'indice Dow Jones, qui évoluait en nette hausse depuis l'ouverture de Wall Street, repassait dans le rouge à la mi-séance, à la suite de ses voisines européennes. R. E.

Italie

L'économie au noir valait 210 milliards d'euros en 2016

L'économie au noir, c'est-à-dire les activités économiques non déclarées et les activités illégales, ont représenté en 2016 environ 12,4% du Produit intérieur brut (PIB) italien, soit quelque 210 milliards d'euros, a indiqué l'Institut national des statistiques (Istat). Les activités non déclarées représentent la partie la plus importante de ce chiffre, près de 192 milliards d'euros, tandis que les activités illégales pèsent environ 18 milliards, dont 12,6 milliards pour le trafic de

drogue et 3,7 milliards pour la prostitution. Sur le montant total, la majeure partie, 45,5%, est constituée d'activités «sous-déclarées», c'est-à-dire dont le chiffre d'affaires a été minimisé, 37,2% du travail au noir et 8,6% des activités illégales. Environ 3,7 millions personnes travaillaient en 2016 de manière irrégulière, selon l'Istat. Par secteur d'activités, l'économie au noir est la plus présente dans les services, où elle représente environ 33,3% du chiffre d'affaires,

dans le commerce, transport, restauration avec 23,7%, dans la construction avec 22,7% et dans l'agriculture avec 16,4%. «Les estimations pour l'année 2016 confirment la tendance à la baisse de la part de l'économie au noir dans l'ensemble du PIB après le pic enregistré en 2014», se félicite cependant l'Institut. Selon l'Istat, l'économie au noir a représenté 13,1% du PIB en 2014, 12,6% en 2015 et 12,4% en 2016.

S. Y.

Ouargla

Plus de 18 800 emplois permanents générés par le secteur de l'artisanat

■ Le secteur de l'artisanat et des métiers a généré pas moins de 18 815 emplois permanents depuis 1999 à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM).

Par Hocine A.

La frange féminine occupe 31% de ces emplois, un taux qui devrait connaître une hausse au cours des prochaines années, au regard de son engouement croissant pour les métiers liés à l'artisanat traditionnel, notamment les métiers d'art, a indiqué le directeur de la CAM de Ouargla, Abdelkader Hachani. Elles activent dans les activités de broderie sur tissu et laine, de confection de l'habit traditionnel, la réalisation d'articles de décoration, en plus des différents genres de pâtisserie, a-t-il précisé. D'intenses actions sont entreprises par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) pour réunir les conditions favorables à l'épanouissement et la promotion des activités artisanales dans cette wilaya aux riches potentialités. Ces efforts se traduisent par le soutien des artisans à travers les différents mécanismes existants pour la promotion de ce segment, indissociable du développement touristique dans la région, l'ouverture d'espaces de valorisation et de promotion des produits pour applanir les contraintes rencontrées par les artisans et liées notamment à la commercialisation de leurs produits, a-t-on indiqué à la CAM. Les artisans et promoteurs de micro-entreprises activent dans l'artisanat entendent décrocher de plus en plus de microprojets dans le cadre de la loi des marchés publics de 2012 qui accorde un taux de 20% des projets à ce type d'entités.

Création d'un espace

d'exposition et de promotion des produits

La CAM de Ouargla a, par souci de mettre à la disposition des artisans des espaces de valorisation et de promotion de leurs produits, procédé à l'exploitation d'une surface de 120 m² au niveau de la Maison de l'artisanat en vue de permettre aux professionnels de commercialiser leurs produits. Elle table, à travers les activités d'exposition-vente, sur la réalisation en 2018 d'une recette de près de 1,5 millions DA, et prévoit d'étoffer ses activités par le réaménagement au niveau de la Maison de l'artisanat de 10 salles pour les répartir entre une cinquantaine d'artisans. Pour ce faire, une enveloppe de 30 millions DA a été suggérée pour la réalisation des opérations d'aménagement de

cette structure de 7 314 m², devant englober aussi des travaux de restauration et de réfection de ses murs et toitures. Le secteur de l'artisanat dans la wilaya de Ouargla s'est vu accorder ces dernières années de nouvelles structures, consistant en la réalisation d'un centre de l'Artisanat dans la daïra de N'goussa (35 km ouest de Ouargla), et d'une Maison de l'Artisanat dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km nord de Ouargla). Selon les données fournies par la CAM, il est fait état de 7 224 artisans activant à travers la wilaya de Ouargla, dont 2 413 dans les métiers d'art, soit 33% de l'effectif de professionnels recensés. Les autres artisans activent dans la production de matière (1 244 artisans) et les services (3 567), ce dernier représentant 50% de la totalité



des artisans immatriculés à la CAM qui compte une panoplie de filières exercées, dont la vannerie, la poterie et la céramique, le tissage, la confection traditionnelle, la broderie traditionnelle, la sculpture sur gypse, l'ébénisterie, et autres.

H. A./APS

Souk Ahras

Des investissements publics pour le raccordement de mechtas à l'électrification rurale

De vastes opérations sont actuellement en cours pour le raccordement au réseau d'électrification rurale de 242 mechtas réparties sur plusieurs communes de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'énergie (DE). La mobilisation de divers investissements publics inscrits au titre du plan quinquennal 2010-2014 a permis le raccordement jusqu'à présent de 150 mechtas ayant nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 120 milliards DA, a précisé la même source, ajoutant que le financement du reste des mechtas sera puisé de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Selon la même source, la réalisation de ces diverses opérations a contribué à porter le taux de couverture en électrification rurale dans la

wilaya à 98 %, contre 92 % au cours de l'année précédente. Le programme affecté au bénéfice de cette wilaya porte également sur l'installation de 69 km de réseau de moyenne tension et 238 km de réseau de basse tension pour le raccordement de plus de 2.500 habitations, relevant des 26 localités de cette wilaya frontalière, a-t-on souligné. Les efforts consentis durant ces dernières années par les responsables de ce secteur se sont articulés autour du parachèvement du reste du programme 2005-2009 en matière d'approvisionnement en électricité et en gaz naturel à travers l'extension de 36 km de réseau d'électrification rurale à travers 13 centres des communes de Drea, Bir Bouhouche, Safel Ouiden, Taoura, Sidi Fredj et Targalet, et ce, dans le cadre du programme des Hauts

Plateaux, a-t-on indiqué. Un projet de raccordement en électricité de 5 000 foyers répartis sur différentes communes a été récemment lancé, a affirmé la même source, signalant que cette opération a porté sur l'extension d'un réseau long de 40 km et la réalisation de 1 143 branchements. Parallèlement, la wilaya de Souk Ahras a enregistré, au titre du précédent programme quinquennal, un «*saut significatif*» en matière de raccordement au gaz naturel avec 25 communes ayant bénéficié de cette énergie. A ce propos, les services de la DE ont assuré qu'à la fin du mois décembre prochain la localité d'Ouled Moumene sera raccordée au réseau gaz, permettant ainsi le raccordement de l'ensemble des communes de cette wilaya.

Amel H.

Oran

Création de la première Ligue de wilaya d'aïkido

Une première Ligue de wilaya d'aïkido à Oran a été créée jeudi lors d'une assemblée constitutive, a-t-on appris auprès de la nouvelle équipe dirigeante de cette Ligue. Maître Rachid Boulanouar a été élu pour l'occa-

sion président de la naissante Ligue de wilaya d'aïkido. Il été également procédé à l'élection des membres du bureau exécutif, précise la même source. La capitale de l'Ouest du pays a connu pour la première fois ce sport de

combat en 1993 grâce au maître Roubah qui avait créé à l'époque une première école dans cette discipline à Oran. Il aura donc fallu attendre 25 ans pour assister à la naissance de la Ligue de wilaya. La Fédération algérienne

d'aïkido, elle, avait été créée avec l'approbation du ministère de la Jeunesse et des Sports suite à la publication du décret ministériel conjoint n° 14-330 du 27 novembre 2014, spécifique aux modalités d'organisation et de

fonctionnement des fédérations sportives nationales. Le vice-président de la Confédération africaine d'aïkido, Amar Benalia, a été élu à l'unanimité président de la Fédération algérienne de la discipline, lors de l'Assemblée générale constitutive qui s'est déroulée en février 2017 à Alger, rappelle-t-on. Il avait indiqué après son élection que son objectif était de réunir la famille de l'aïkido sous tous ses aspects, travailler à la création d'une Ligue dans chaque wilaya et continuer à construire les projets de développement du sport continental et maghrébin pour atteindre le niveau international. Le nombre de pratiquants de cette discipline augmente de plus en plus en Algérie qui est membre fondateur de la Fédération internationale en 1975.

Z.D.

Université de Tizi-Ouzou

Colloque national sur le bilinguisme et les méthodes d'enseignement

Le bilinguisme et les méthodes d'enseignement seront au cœur d'un colloque qui aura lieu les 21 et 22 novembre à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, (UMMTO) a-t-on appris auprès des organisateurs. Placée sous le thème «Bilinguisme, multilinguisme et développement cognitif chez l'enfant», cette rencontre académique organisée par la faculté des lettres et des sciences humaines, regroupera une multitude de chercheurs et spécialistes dans le domaine linguistique de différentes

universités du pays. Plusieurs axes de réflexion seront abordés par les participants à ce colloque dont «la plasticité cérébrale cognitive et bilinguisme», «le bilinguisme précède dans l'éducation nationale» et «les portées du multilinguisme interculturel» a-t-on indiqué de même source. «La problématique des langues et leurs rapports avec la fonction cognitive chez l'enfant doit être traitée à la lumière des développements contemporains dont elles subissent les influences», a souligné Bara Sidahmed, enseignant et cher-

cheur en linguistique à l'UMMTO. L'intérêt de pareilles rencontres, a-t-il poursuivi est d'«enclencher le débat sur la place des langues, nationales et étrangères, dans le système éducatif et leur apport dans la formation cognitive chez l'enfant». Celle-ci, fait-il remarquer «est tributaire de la méthode d'enseignement» d'ou, a-t-il renchérit «l'intérêt de développer ces méthodes pour maximiser la richesse linguistique chez l'enfant et augmenter ainsi ses chances de réussite dans sa vie».

R.R.

Accord Maroc-UE

La vice-présidente du Parlement européen dénonce la violation du droit international

■ La vice-présidente du Parlement européen (PE), Heidi Anneli Hautala, a appelé jeudi les députés européens à rejeter l'accord de pêche UE-Maroc qui viole le droit international et le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, soulignant que «la réputation du Parlement européen et le destin du peuple sahraoui sont en jeu».

Par Moncef D.

Leurodéputée, membre de la Ligue verte finlandaise, qui avait effectué les 3 et 4 septembre dernier, une visite de travail au Sahara occidental occupé et au Maroc, dans le cadre d'une mission de consultations, a dénoncé vigoureusement, dans une tribune publiée jeudi sur le site Euroobserver, les actions menées par la Commission européenne et le Maroc en vue d'exploiter «illégalement» les ressources naturelles sahraouies en violation des arrêts prononcés par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

Dénonçant la position affichée par l'UE à l'égard du conflit sahraoui, évoquant une «passivité» et une «complicité discrète avec la force d'occupation illégale de la dernière colonie en Afrique», Heidi Hautala a indiqué que «la Commission européenne a choisi de donner la priorité absolue à la préservation de ses relations avec son partenaire à Rabat, plutôt que de se conformer à la décision de la CJUE et de négocier un accord séparé avec le Front Polisario, représentant unique et légitime du peuple du Sahara occidental reconnu par les Nations unies».

S'agissant des consultations menées par la Commission dans

le cadre du renouvellement de l'accord de pêche UE-Maroc pour se conformer aux arrêts de la Cour de justice européenne, la vice-présidente du PE a fait observer que «la grande majorité des parties prenantes consultées était composée de Marocains ou de représentants locaux ayant un intérêt direct à préserver le statu quo».

A ce propos, elle a signalé que sur «les 112 parties prenantes que la Commission prétendait avoir consulté, 94 d'entre elles ont refusé de participer à la consultation ou n'ont même jamais été invitées à de telles discussions».

Pression et répression marocaines

Heidi Hautala a fait part aussi de «pressions» exercées par les autorités marocaines sur la délégation de parlementaires européennes qui s'était déplacée début septembre dans les villes sahraouies occupées, notamment à Dakhla et Laâyoune.

«Le programme de la visite avait été entièrement approuvé par les autorités marocaines, qui nous ont accompagnées à côté d'une flotte de "journalistes officiels" lors de chaque réunion...», a-t-elle confié.

En outre, la députée européenne a appris lors de cette mission que les autorités maro-



caines étaient catégoriques quant à leur intention de continuer à étiqueter des produits issus du Sahara occidental occupé en tant que Marocains, alors que la décision de la CJUE avait exigé clairement que le Sahara occidental et le Maroc soient «deux territoires séparés et distincts».

Ayant décidé de tenir une réunion supplémentaire avec des activistes sahraouis dans les territoires occupés, la vice-présidente du Parlement européen a affirmé avoir constaté de graves violations des droits de l'Homme commises par les autorités marocaines.

«(...) Certains militants sah-

raouis se retrouvent souvent à l'hôpital après avoir subi des brutalités policières...», a rapporté M^{me} Hautala, ajoutant que durant son déplacement, elle avait eu à constater de visu ces «brutalités policières».

Dans sa tribune, l'eurodéputée finlandaise a révélé également que certains membres de la délégation dépechée par la Commission, «invitée à déguster une nourriture somptueuse par les autorités locales marocaines», ont déclaré qu'ils ne devraient pas s'opposer à l'accord proposé par le Maroc, «car il (l'accord) générerait des échanges commerciaux, des emplois et des revenus».

«Cette déclaration ignore le fait fondamental que cet accord consoliderait l'annexion illégale du Sahara occidental par le Maroc et irait directement à l'encontre des efforts de paix menés par l'ONU en divisant le territoire du Sahara occidental en deux et en renforçant l'une des parties au conflit», a dénoncé la responsable de l'UE.

Persuadée que la Cour de justice européenne va probablement révoquer cet accord, si jamais il sera adopté par le Parlement européen, M^{me} Hautala a appelé les députés européens à défendre «les principes du droit international au lieu d'approuver des accords qui violent clairement l'Etat de droit et le droit du peuple sahraoui de se réunir et d'exercer son autodétermination».

«Notre réputation et le destin d'un peuple sahraoui sont en jeu», a-t-elle mis en garde.

M. D./APS

Minurso

Le rapport «Corner» pointe les blocages dressés par le Maroc à la mission onusienne

Le Maroc continue de compromettre le fonctionnement de la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) via «des conditions administratives» qui altèrent son mandat, a conclu un examen indépendant des opérations de la mission onusienne, commandé par l'ONU.

L'audit mené par l'experte indépendante, Diane Corner, a «exprimé des réserves concernant certaines conditions administratives imposées à la Mission par le Maroc», relève le rapport de l'ONU sur le Sahara occidental.

Le rapport de l'ONU, rendu public mercredi soir à l'occasion des premières discussions sur la situation au Sahara Occidental prévues jeudi au Conseil de sécurité, fait état des résultats de cet audit indépendant conduit par l'ancienne représentante spéciale de la Minusca en Centrafrique.

Se référant aux conclusions de cet examen, l'instance onusienne pointe «l'insistance du Maroc pour que les véhicules de la Minurso portent des plaques d'immatriculation marocaines et non pas de l'ONU, et pour que les passeports soient tamponnés à Laâyoune».

Si le rôle de la mission a été décisif dans la surveillance du cessez-le-feu, il n'en demeure pas moins que ses capacités techniques nécessitent des améliorations pour

l'aider à mener ses activités de suivi et d'atténuation des conflits, recommande Guterres dans ce rapport.

Violations marocaines répétitives

Au demeurant, les agissements du Maroc durant la période couverte par ledit rapport étaient courants. La Minurso a constaté six violations de l'accord militaire n° 1 par l'armée royale marocaine, qui viennent s'ajouter aux dix violations persistantes.

Deux de ces violations avaient un caractère général, trois consistaient en ce que l'accord militaire n° 1 définit comme des «renforcements tactiques» et la dernière était une violation de la liberté de mouvement, détaille le rapport de l'ONU.

Vers fin mars 2018, une patrouille terrestre de la Minurso a constaté que l'armée royale marocaine reconstruisait un mur de sable créé en 1987 à proximité de Mahbas. L'ONU précise que les autorités marocaines ont poursuivi en 2018 les travaux de construction malgré le refus opposé par la Minurso aux trois demandes de reconstruction formulées par le Maroc en 2017.

«La Minurso avait refusé toutes les trois demandes (du Maroc) au motif que la reconstruction d'un mur existant précédemment constituerait un renforcement en viola-

tion de l'accord militaire n° 1», souligne le document.

La Mission onusienne a découvert qu'un nouveau mur plus grand (3 à 4 mètres de haut et 8 à 10 mètres de large) était en construction au-dessus d'un mur existant haut de 1 à 1,5 mètre, qui suit un parcours de 63,8 kilomètres du nord au sud et est parallèle au mur de sable.

Recensant ces violations, l'ONU relève que la mission avait également constaté plusieurs nouveaux postes d'observation, ainsi que quatre entrées permettant l'accès entre les unités situées près du mur de sable.

«Vers fin mai 2018, la Minurso a relevé la présence de 13 nouveaux postes d'observation de l'armée royale marocaine à une distance d'environ 15 kilomètres du mur de sable à Ber Gandouz, dans la partie sud du territoire».

La question a été renvoyée au groupe de travail sur les violations, qui a jugé que les postes constituaient une violation de l'accord militaire n° 1, affirme l'ONU.

D'autres patrouilles terrestres de la mission ont découvert 10 nouveaux postes d'observation dans des localités voisines, qui étaient encore en cours d'examen par le groupe de travail sur les violations au moment de l'élaboration du présent rapport, souligne l'ONU.

R. M.



Disparition du journaliste Khashoggi

Ryad dément qu'un ordre ait été donné pour tuer le journaliste

■ L'Arabie saoudite a rejeté hier comme «infondées» les allégations selon lesquelles Ryad aurait ordonné de tuer Jamal Khashoggi, journaliste dissident disparu à Istanbul, envoyant en Turquie une équipe pour collaborer à l'enquête.

Par Rima C.

Cette disparition, qui a suscité une vive inquiétude de plusieurs pays occidentaux dont les États-Unis où le journaliste s'était exilé en 2017, intervient à un mauvais moment pour Ryad qui doit accueillir un sommet économique de premier plan du 23 au 25 octobre. Le ministre saoudien de l'Intérieur Abdel Aziz ben Saoud ben Nayef a dénoncé hier «ce qui a été rapporté dans certains médias à propos de fausses accusations contre l'Arabie saoudite (...) au sujet de l'affaire de la disparition du citoyen Khashoggi». «Ce qui a été rapporté au sujet d'ordres de le tuer est un mensonge et une allégation infondée», a ajouté le ministre, dans des propos rapportés par l'agence de presse officielle SPA.

M. Khashoggi, un journaliste collaborant notamment avec le «Washington Post» et critique du prince héritier Mohammed ben Salmane, a été vu pour la dernière fois le 2 octobre en train d'entrer dans le consulat saoudien



Ph. > D. R.

d'Istanbul, où il était venu obtenir un document nécessaire à son futur mariage. Quatre jours plus tard, des responsables turcs cités par les médias ont affirmé qu'il avait été tué dans le bâtiment, des allégations aussitôt jugées «infondées» par Ryad. La police turque a par la suite indiqué qu'une équipe de 15 Saoudiens était arrivée à Istanbul par avion le 2 octobre. Selon des

médias turcs, ces hommes sont venus tuer le journaliste et ont récupéré des images de vidéo surveillance, avant de quitter le pays. Ryad a affirmé pour sa part que les caméras du consulat ne fonctionnaient pas ce jour-là. Selon le «Washington Post», Ankara aurait affirmé à Washington détenir des enregistrements audio et vidéo montrant comment Khashoggi a été «interrogé, torturé puis tué» à l'intérieur du consulat, avant que son corps ne soit démembré. L'Arabie saoudite a envoyé à Ankara une délégation saoudienne pour des

entretiens ce week-end avec des responsables turcs au sujet de l'enquête sur cette affaire. Elle s'était félicitée vendredi de l'ouverture d'une enquête conjointe avec la Turquie pour élucider les «circonstances» de la disparition. Dans un communiqué, SPA cite une source officielle exprimant sa «confiance absolue dans la capacité de l'équipe de travail conjointe (...) pour mener à bien sa mission de la meilleure façon possible». Le ministre saoudien de l'Intérieur a assuré hier que son pays était attaché au «respect des règles et des conventions internationales». Les quotidiens turcs «Sözcü» et «Milliyet» ont rapporté que M. Khashoggi portait, lorsqu'il est entré au consulat, une «montre intelligente» connectée à un téléphone qu'il avait laissé entre les mains de sa fiancée, Hatice Cengiz. Les deux journaux affirment que des enregistrements audio ont ainsi été transmis au téléphone et sont actuellement examinés par la justice turque. Toutefois, si «Milliyet» dit que des cris et une querelle ont été enregistrés, «Sözcü» avance que des dialogues, mais pas de cris, peuvent être entendus dans cet enregistrement de «quelques minutes». L'affaire a suscité une forte inquiétude à

l'étranger, notamment parmi les alliés de Ryad. Le président américain Donald Trump a déclaré qu'il allait étudier la situation «très, très sérieusement», même s'il se limite à ce stade à des demandes d'explications. La Maison-Blanche et le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo se sont entretenus avec le prince héritier Mohammed ben Salmane. La fiancée du journaliste a de nouveau interpellé vendredi M. Trump, à qui elle avait déjà demandé de l'aide pour faire la lumière sur cette affaire. L'affaire Khashoggi a aussi refroidi des investisseurs qui s'enthousiasmaient encore il y a un an pour les pharaoniques projets économiques du prince héritier, comme le milliardaire britannique Richard Branson, qui a gelé plusieurs projets dans le royaume. Des partenaires tels que le «Financial Times», le «New York Times» et «The Economist» ont retiré leur soutien à la deuxième édition du sommet «Future Investment Initiative» du 23 au 25 octobre. Le patron d'Uber, Dara Khosrowshahi, a annoncé qu'il n'irait pas non plus, «à moins qu'une série de faits considérablement différents n'émerge», selon Bloomberg. R. C.



Points chauds

Hémorragie

Par Fouzia Mahmoudi

Le parti socialiste français, hier force politique incontournable, est aujourd'hui déserté par ces derniers rares cadres de poids, en même temps qu'il perd son siège historique situé rue Solferino. Au-delà du symbole, dernier départ en date, celui du député européen Emmanuel Maurel, qui en a fait l'annonce vendredi et celui de la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann. Ce n'est que la suite d'une longue série commencée voilà un an et demi, qui a vu de nombreux ténors du PS, ayant parfois exercé des responsabilités gouvernementales sous François Hollande ou à la tête du parti, quitter le navire. Que ce soit pour rejoindre le parti présidentiel d'Emmanuel Macron, la création d'un nouveau mouvement ou encore un retrait de la vie politique. Et aujourd'hui, bien que cela soit attendu depuis plusieurs semaines et c'est un nouveau coup dur pour le Parti socialiste. Le député européen et leader de l'aile gauche du PS, Emmanuel Maurel, qui avait obtenu 19 % au dernier congrès, a décidé de quitter le parti. Et son constat est accablant : «Le PS ne correspond plus à l'idée que je me fais du socialisme. Son but, c'est la défense des intérêts des gens modestes. La stratégie pour répondre à cet objectif, c'est le rassemblement des forces de gauche. Le PS a perdu de vue et l'objectif et la stratégie.» «Je n'annonce pas un départ, mais une scission, prévient-il. Aujourd'hui, je ne pars pas seul, mais avec de très nombreux militants, des centaines de cadres et d'élus sur l'ensemble du territoire.» La sénatrice PS Marie-Noëlle Lienemann, autre figure de l'aile gauche du parti, a officialisé elle aussi son départ cette semaine. Les deux élus socialistes pourront alors se rapprocher de La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon à l'approche des élections européennes de mai 2019. «Je suis pragmatique, explique Maurel. Jean-Luc Mélenchon a fait près de 20 % des voix à la présidentielle de 2017, son mouvement est en dynamique, son programme attractif. Il faut faire avec eux ce travail de convergence.» En septembre, Mélenchon avait d'ailleurs lancé un appel à cette aile gauche du Parti socialiste à l'occasion de l'université d'été du Mouvement républicain et citoyen : «J'ai le cœur plein d'enthousiasme si vos chemins viennent en jonction des nôtres. Que finisse cette longue solitude pour moi d'avoir été séparé de ma famille (...). Mes amis, vous me manquez.» Reste à savoir si les électeurs socialistes, plus conservateurs en général que ceux de Mélenchon reporteront leurs voix sur ces nouvelles alliances ou s'ils choisiront, comme beaucoup d'élus et de cadres PS l'ont fait ces deux dernières années, de se tourner vers La République En Marche d'Emmanuel Macron. F. M.

Turquie

Libéré, le pasteur américain Brunson attendu à Washington

La justice turque a libéré vendredi le pasteur américain Andrew Brunson, qui a aussitôt quitté la Turquie et était attendu hier à Washington après une longue crise diplomatique entre les deux pays alliés. «Bonne nouvelle, le pasteur Brunson est en vol», a lancé Donald Trump à des journalistes. «Je crois qu'il est en bonne forme» après avoir «beaucoup souffert», a-t-il ajouté. Le président des États-Unis a précisé qu'il l'accueillerait dans le Bureau ovale de la Maison-Blanche «probablement hier». Entretemps, le pasteur a fait une escale dans la nuit de vendredi à hier en Allemagne à la base militaire de Ramstein où il a été accueilli par l'ambassadeur américain à Berlin Richard Grenell. «Quand je lui ai offert le drapeau américain, il l'a immédiatement embrassé», a déclaré ce dernier sur son compte twitter. Le tribunal d'Aliaga, dans la région d'Izmir en Turquie, avait auparavant condamné le pasteur à trois ans et un mois de prison. Mais il l'avait remis en liberté immédiatement et avait levé son interdiction de sortie du territoire en tenant compte du temps déjà passé en prison et de son comportement pendant son procès, selon une corres-

pondante de l'AFP sur place.

Après un an et demi de détention et plus de deux mois en résidence surveillée, Andrew Brunson a été reconnu coupable de soutien à des «organisations terroristes», en l'occurrence les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et le réseau de Fethullah Gülen, le prédicateur accusé par Ankara d'avoir orchestré le putsch manqué de juillet 2016. Des accusations toujours rejetées en bloc par l'homme d'église âgé de 50 ans ainsi que par l'administration américaine, qui avait mis une pression sans précédent sur le gouvernement turc pour obtenir la libération pure et simple de cet «innocent». «Je suis un homme innocent. J'aime Jésus, j'aime la Turquie», a déclaré pendant l'audience de vendredi le pasteur, qui portait un costume sombre sur une chemise blanche.

Il s'est ensuite rapidement rendu à l'aéroport d'Izmir, dans l'ouest du pays, où il a salué les journalistes à son arrivée avec sa femme Norine. De là, il s'est envolé à bord d'un avion militaire américain avec pour première destination la base américaine de Ramstein, en Allemagne, où il devait passer de rapides examens médicaux. Il est attendu à

la base aérienne d'Andrews, près de Washington, hier à midi (16h00 GMT). Installé en Turquie depuis une vingtaine d'années, il était à la tête d'une petite église protestante à Izmir. La crise diplomatique alimentée par cette affaire entre ces deux pays alliés au sein de l'Otan a provoqué un effondrement en août de la livre, la monnaie turque, et mis en lumière les fragilités de l'économie turque.

Son cas a été brandi par des conservateurs chrétiens américains, une importante base électorale pour Donald Trump, qui a qualifié Andrew Brunson de «merveilleux pasteur chrétien» et d'«otage patriote». Sa libération est donc une victoire pour le président à moins d'un mois d'élections législatives délicates pour son camp républicain.

Washington avait haussé le ton cet été et imposé une série de sanctions à la Turquie.

Selon Anthony Skinner, du cabinet de consultants en risques Verisk Maplecroft, l'économie turque, frappée en août par un doublement des taxes douanières américaines sur l'acier et l'aluminium, «se serait trouvée sous des pressions encore plus accrues» si le pasteur n'avait pas été libéré.



Festival international du théâtre de Béjaïa

Un hommage sera rendu à Djamel Allam



■ Le Festival international du théâtre de Béjaïa est de retour ce soir avec pour thème «Paroles de femmes». Cette manifestation culturelle et artistique se poursuit jusqu'au 22 du mois d'octobre avec la participation de plusieurs troupes théâtrales algériennes et étrangères. Cette neuvième édition du Festival est une occasion pour rendre hommage à l'artiste Djamel Allam, récemment disparu.

Par Abla Selles

Les passionnés du théâtre assisteront à partir de ce soir à plusieurs représentations théâtrales de troupes algériennes et étrangères. C'est dans le cadre de la neuvième édition du Festival international du théâtre de Béjaïa qui ouvre ses portes ce soir que le public pourra découvrir des pièces théâtrales récentes produites par des théâtres de haut niveau.

A l'instar de la remarquable participation algérienne et étrangère, la neuvième édition de ce festival est marquée par un vibrant hommage qui sera rendu à l'artiste défunt Djamel Allam, récemment disparu. Contrairement aux éditions précédentes qui donnaient lieu à des parades populaires dans la

rué, les organisateurs ont choisi cette année une troupe féminine de musique folklorique pour animer la soirée d'ouverture.

Cette édition, qui aura comme thème «Paroles de femmes», connaîtra une rude concurrence entre les participants, affirment les organisateurs, soulignant que le niveau des participants cette année est «très intéressant». D'ailleurs, plusieurs théâtres étrangers sont à l'affiche, à l'image de la Suisse, l'Italie, la France, l'Irlande, la Tunisie et l'Egypte.

La compétition sera ouverte par l'Algérie avec la pièce «Mabkat Hadra» (Plus de paroles) de Mohamed Cherchal. Il est à noter que les délégations seront représentées par plus d'une pièce théâtrale.

Comme il est de coutume, le festival propose au public des

interventions pendant les matinées au théâtre régional de Béjaïa, à travers des lectures de pièces par des professeurs du Conservatoire royal de Bruxelles, et des interventions de professeurs marocains, italiens et américains à l'université de Béjaïa.

Le Festival international du théâtre de Béjaïa prend plus de maturité avec le temps et propose des activités intéressantes pour les passionnés du théâtre, les amateurs et les professionnels. Au fil des années, cet événement est devenu un espace d'échange artistique, culturel et professionnel entre Algériens et étrangers.

A. S.

AGEND'ART

Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger

Jusqu'au 25 octobre :

Exposition d'arts plastiques, avec l'artiste peintre plasticien Abderrahmane Bekhti.

Galerie Seen Art

Jusqu'au 3 novembre :

Exposition collective intitulée «Versions Originales» avec les artistes Yasser Ameur (L'homme jaune), Leila Boutamine, Amar Briki, Faiza Maghni, Adlane Samet, Mayar-Ines Touam et Hocine Zayour.

Complexe culturel

Abdelwahab-Salim (Tipaza)

Jusqu'au 15 octobre :

Exposition de tableaux des artistes Nidal Kifah et Lila Bouzidi.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

Jusqu'au 19 octobre à partir de 18h45 :

10^e Festival culturel international de musique symphonique. Invité d'honneur : Russie. Entrée : 500 DA. Tickets disponibles aux points de vente suivants : Opéra d'Alger (Ouled Fayet), Institut national supérieur de musique (Bab-El-Oued), hôtel AZ (Zéralda).

14 octobre à partir de 14h45 : Concerts d'orchestres de Russie et de Syrie.

15 octobre à partir de 18h45 : Concerts d'orchestres d'Espagne, de Corée du Sud et d'Ukraine.

16 octobre à partir de 18h45 : Concerts d'orchestres d'Autriche, d'Italie et de Tunisie.

17 octobre à partir de 18h45 : Concerts d'orchestres du Japon, de Tchéquie et d'Afrique du Sud.

18 octobre à partir de 18h45 : Concerts d'orchestres de France et d'Allemagne.

19 octobre à partir de 18h45 : Soirée de clôture. Concert de l'Orchestre philharmonique de Chine, dirigé par le maestro Jiannan Sima.

Prévu pour le 25 octobre à Annaba

Un concert en hommage à Chet Baker se prépare

L'Institut français d'Annaba propose au public bônois un concert de jazz en hommage à Chet Baker, destiné aux amoureux du genre et aux curieux qui voudront découvrir le style de prédilection du trompettiste de génie.

C'est à la maison de la culture de la ville de l'Est que se passera l'événement. Organisé par l'Institut français, le public aura

la chance d'aller à la découverte de sonorités jazzy entonnées à la mémoire de Chet Baker, le monde du jazz honorant la mémoire du trompettiste mort il y a 25 ans.

La session sera animée par Eric Le Lann à la trompette, Nelson Veras à la guitare et Gildas Boclé à la contrebasse. De quoi assurer toute l'ambiance intimiste du genre et rendre hommage comme il se doit à la déli-

catresse des notes de Baker. Rappelons que l'événement aura lieu à la maison de la culture d'Annaba le 25 octobre à partir de 18h. L'entrée y sera libre, dans la mesure des places disponibles, c'est la raison pour laquelle l'Institut français a mis à disposition une adresse de réservation sans laquelle il vous sera impossible d'assister à l'événement.

A. M.

Du 16 au 20 octobre courant

Un salon de la bande dessinée à Tizi-Ouzou

Le salon de la bande dessinée de la ville de Tizi-Ouzou «Tizi Bulle» revient pour une seconde mouture prévue du 16 au 20 octobre prochains. Pour les férus de bande dessinée, qui s'attristent déjà du clap de fin du Fibda,

une heure et demie de route vous mènera à un autre événement qui commence à prendre son envol, le Salon de la bande dessinée de Tizi Ouzou qui ouvre ses portes pour une deuxième édition. L'événement

mettra à l'honneur l'œuvre et la carrière d'Ahmed Haroun, bédéiste historique de la scène nationale et internationale du 9^e art, caricaturiste de presse et père du personnage emblématique «MQuidech». Il est à noter

que l'événement est organisé par la direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou et ouvrira ses portes du 16 au 20 octobre prochains au niveau de la bibliothèque centrale de lecture publique de la ville.

F. H.

Décès

Le comédien Mahieddine Bouzid inhumé au cimetière de Bouzourane

L'homme de théâtre et comédien, Mahieddine Bouzid, dit «Mahiou», a été inhumé vendredi après-midi, au cimetière de Bouzourane (wilaya de Batna), et ce, en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, des autorités locales, d'artistes, de personnalités et des proches du défunt.

Une foule nombreuse composée de citoyens, d'amis artistes et hommes de théâtre venus de différentes régions du pays, dont certains connaissaient le défunt et d'autres avaient interprété des rôles à ses côtés que ce soit sur les planches du théâtre, à la télévision ou au cinéma, a assisté à l'inhumation du défunt, décédé jeudi soir, à l'âge de 56 ans, des suites d'une longue maladie.

Après l'enterrement, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, accompagné du wali de Batna, Abdelkhalek Sayouda, a présenté ses condoléances à sa famille dans sa

demeure, où il a évoqué les qualités de «Mahiou», l'artiste et l'homme qui est entré, dit-il, dans le cœur des Algériennes et des Algériennes à travers «l'interprétation de rôles qui étaient faits pour lui».

Dans une déclaration à l'APS, M. Mihoubi a affirmé qu'avec la mort de Mahieddine Bouzid «Mahiou», «nous avons perdu un authentique artiste algérien qui a su, avec sa spontanéité et sa sincérité, conquérir l'amour des gens», ajoutant que le défunt était «un artiste modeste qui ne parlait pas beaucoup mais qui a consacré son talent, son potentiel artistique et son amour pour les planches à présenter des œuvres ayant marqué la scène artistique d'une empreinte particulière».

Il est à noter que le dramaturge Mahieddine Bouzid a été transféré au Centre hospitalo-universitaire de Batna, il y a environ 10 jours, après que sa santé se soit détériorée le plongeant dans le coma, mercredi der-

nier, avant de décéder, jeudi soir, au service des soins intensifs. Le regretté Mahieddine Bouzid, qui a laissé trois filles âgées entre 18 et 24 ans, est né le 3 janvier 1962 et s'est épris des planches depuis qu'il étudiait au cycle secondaire. A la fin des années 1980, il rejoint la troupe lzourane de la Maison de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa, de la ville de Batna, marquant ainsi son immersion dans le monde du théâtre au sein duquel il s'est distingué en tant que comédien, scénariste, metteur en scène et même producteur et ce, jusqu'à sa mort.

Le défunt Mahieddine Bouzid a créé en 1999 «l'association des enfants pour le théâtre et la musique» et participé à de nombreuses feuilletons télévisés, notamment «Douar Chaouia», «El Wajh El Akher» et «Bassatine El Bourtooukal», en sus d'une œuvre qui n'a jamais vu le jour, intitulée «Ettahadji».

L. B.



EN de handball Le nouveau coach désigné en décembre

LE NOUVEL entraîneur de la sélection algérienne de handball (messieurs) sera connu d'ici le mois de décembre», a annoncé le président de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB), Habib Labane. «Pour ce qui est du staff technique de l'équipe A, celui-ci sera désigné d'ici le mois de décembre prochain», a écrit le site de la FAHB, citant Labane qui a présidé jeudi une réunion du bureau fédéral. Le nouveau sélectionneur viendra remplacer Sofiane Haïouani, installé officiellement jeudi dans ses nouvelles fonctions de Directeur des équipes nationales (DEN). «C'est un garçon qui a fait du très bon boulot à la tête de l'équipe nationale masculine A. Donc, j'ai décidé de l'installer dans cette nouvelle fonction qui, j'espère, en appellera d'autres», a dit Labane. Sous sa direction, les Verts ont disputé la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) au Gabon,

bouclée à la 6^e place, soit la pire de l'histoire des participations algériennes aux rendez-vous continentaux. L'ancien coach du CR Bordj Bou Arréridj venait cependant d'être désigné à la tête du Sept national et n'avait qu'environ deux mois pour préparer l'équipe à la CAN gabonaise après une longue hibernation de la sélection qui avait duré presque deux années. Avec Haïouani, l'équipe nationale avait pris aussi la 7^e place du tournoi de handball des Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne), disputés en juin dernier. Lors de la réunion de jeudi, le président de la FAHB a tenu également à mettre au courant les membres fédéraux de l'installation officielle de Fethia Neggazi en qualité de Directrice des jeunes talents. «C'est une ancienne handballeuse qui a fait les beaux jours de l'équipe nationale et qui n'est plus à présenter», a-t-il dit.

JOJ-2018

Sortie ratée pour les Algériens

LES ATHLÈTES algériens engagés vendredi dans les différentes disciplines ont été éliminés, dès les premiers tours de leurs épreuves, disputées pour le compte de la 6^e journée des 3^es Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ) qui se déroulent à Buenos Aires en Argentine. En natation, dont c'était la clôture des épreuves, Abdellah Ardjoune et Moncef Aymen Balamane ont été éliminés dans les séries, respectives, du 200m dos et 200m papillon qui se sont déroulées au Natatorium Bassin. Ardjoune a terminé la course du 200m dos en 4^e position de la 3^e série, courue en 2:04.8. Le Russe Kliment Kolesnikov, vainqueur de la série, a réalisé le meilleur chrono en 1:59.86, alors que l'Algérien a réussi le 14^e temps sur 24 concurrents. Les auteurs des huit meilleurs chronos animent la finale vendredi en soirée. Au 200m papillon, son compatriote Moncef Aymen Balamane a pris la 4^e de la 1^{re} série, en 2:08.73, se contentant du 34^e chrono des séries. Même

le vainqueur de sa série, le Turc Efe Turan (2:04.65) ne figurera pas parmi les 8 meilleurs chronos qualifiés en finale. En lutte, l'Algérien Merikhi Ahmed Abdelhakim jouera pour la 5/6^e position du concours de la Gréco-romaine de la catégorie (-60kg). Tiré dans le groupe B composé de deux autres athlètes, le jeune lutteur algérien a perdu face à l'Arménien Sahak Hovhannisyann par 10 à 0 (supériorité technique) et au Géorgien Giorgi Tokhadze (4-1). La première place du groupe B est revenue au Géorgien qui jouera pour la médaille d'or face au Kirghizistan Elmirkbek Sadyrov, 1^{er} du groupe A. La médaille de bronze se jouera entre l'Arménien Sahak et le Mexicain Ugalde Miguel Angel (2^e du groupe A) au tour éliminatoire. Terminant 3^e de son groupe, Merikhi Ahmed Abdelhakim jouera pour le match de classement (5/6^e) face à Kellner Arapo George (Nouvelle-Zélande), 3^e du groupe A.

Judo

Nouvelle ligue régionale à Oran

LA LIGUE de wilaya d'Oran de judo est désormais passée à une Ligue régionale lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération algérienne de la discipline tenue jeudi à Alger, a-t-on appris vendredi de son président. Le projet a été approuvé à l'unanimité par les membres de cette assemblée, s'est réjoui Khaled Brahmi dans une déclaration à l'APS, ajoutant que cette «promotion» est somme toute légitime vu les grands progrès réalisés par la Ligue d'Oran à laquelle sont affiliées près

de 70 associations. «En plus du grand nombre d'associations affiliées à notre Ligue, c'est aussi et surtout la qualité du travail qui est en train d'être réalisé à Oran qui a été mis en relief, comme l'atteste du reste la présence de pas moins de sept judokas représentant nos clubs en sélections nationales». Khaled Brahmi a été élu à son poste en décembre 2016 et a permis à sa Ligue d'organiser plusieurs compétitions «en dépit du manque de moyens», selon ses dires.

Qualifications (3^e journée - Gr. D) Algérie 2 - Bénin 0

Les Verts prennent option, Belmadi satisfait

■ L'équipe nationale de football a pris option pour la qualification à la CAN 2019, en battant vendredi soir le Bénin sur le score de 2 à 0, en match disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre de la 3^e journée (Gr.D).



Les Verts ont réussi leur come-back à Blida

Par Mahfoud M.

La deuxième sortie du coach national Djamel Belmadi à la tête des Verts a été une réussite, étant donné que les Verts ont donné l'impression de retrouver un état d'esprit combatif à souhait, qui leur a fait défaut dans un passé récent. Le début de la rencontre a été timide pour les coéquipiers de Riyad Mahrez, face à une équipe du Bénin qui a parfois usé d'agressivité. Avec une domination qui est allée crescendo, l'équipe nationale a réussi à trouver la faille à la 20^e minute de jeu grâce au défenseur Ramy Bensebaini, qui a repris du pied droit une balle mal déglagée par le gardien de but béninois Farnolle. En dépit d'une circulation de balle assez fluide, le Bénin a échoué à faire inquiéter le portier Rais M'bolhi, qui n'a pas été très sollicité, au moment où la «connexion» défensive s'est bien passée avec notamment une charnière centrale inédite composée de Bensebaini et Tahrat. Au retour des vestiaires, l'équipe nationale a réussi à faire le break et se mettre à l'abri par l'entremise de Bounedjah qui a profité d'une

remise de la tête du rentrant Feghouli pour battre le portier des Ecureuils (73').

Attal, l'attraction

Cette rencontre a permis à l'entraîneur national d'apporter quelques changements à son onze, par rapport à son premier match disputé en septembre dernier à Banjul face à la Gambie (1-1). Le fait notable est le retour du latéral droit Youcef Attal, auteur d'une prestation époustouflante qui lui a valu des ovations de la part du large public présent à Blida. Le joueur de l'OGC Nice a été au four et au moulin, contribuant non seulement aux actions offensives, mais il était souvent là pour défendre. Un rendement qui n'est pas passé inaperçu par les observateurs. Belmadi a également titularisé Yassine Benzia au poste de meneur de jeu, une mission accomplie correctement par le sociétaire de Fenerbahçe, au moment où Aïssa Mandi a été relégué sur le banc des remplaçants. Avec ce résultat positif, l'Algérie fait d'une pierre deux coups : s'emparer de la tête du groupe D avec 7 points, et renouer avec le succès, sachant

que la dernière victoire en match officiel remontait à juin 2017 à Blida face au Togo (1-0). Sous la conduite de l'ancien sélectionneur Rabah Madjer, la sélection avait récupéré une victoire sur tapis vert face au Nigeria (3-0) après avoir été tenue en échec sur le terrain (1-1) à Constantine, en clôture des qualifications du Mondial 2018. Dans l'autre match du groupe D, le Togo et la Gambie se sont quittés sur un score nul vendredi à Lomé (1-1). Un résultat qui n'arrange nullement les affaires des deux équipes, qui ferment la marche avec 2 points chacune.

«Évidemment qu'on est satisfait de cette victoire. Après deux sorties, deux matchs, il y a encore du travail, il y a beaucoup de travail. Tant mieux, cela veut dire qu'il y a une vraie marge de progression. Donc, moi je suis satisfait. Je ne vais pas faire la fine bouche (...) Je suis satisfait du résultat, je suis satisfait de la performance. Deux buts c'est aussi très important (...) La qualité offensive on l'a, le talent est là. Maintenant, il faut rester forts», a déclaré le coach algérien à la fin de la rencontre.

M. M.

Eliminatoires CAN-2019 (U23)

Le Maroc et l'Algérie dos à dos

La sélection algérienne U21 et son homologue marocaine se sont neutralisées (0-0) vendredi à Al-Jadida (Maroc) en match amical de préparation en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de football. Les deux équipes se retrouveront lundi pour un second match amical à Al-Jadida. La sélection algérienne des moins de 21 ans prépare les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des U23 qui se déroulera du 8 au 22 novembre 2019 en Egypte.

Exemptée du premier tour des éliminatoires de la CAN-2019, la sélection algérienne affrontera au second tour le vainqueur de la double confrontation entre la Guinée-Equatoriale et Sao Tomé-et-Principe. Les Algériens se déplaceront pour le match aller avant d'accueillir leur adversaire dans une double confrontation qui aura lieu du 18 au 26 mars 2019. En cas de qualification, l'équipe algérienne affrontera au troisième et dernier tour des éliminatoires le vainqueur de la confrontation

entre le Gabon et le vainqueur du match entre le Ghana et le Togo. La CAN-2019 U23, qui regroupera huit pays, sera qualificative pour les Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo. Les trois premiers sont concernés par cette qualification. L'Algérie avait pris part au tournoi de football des Jeux Olympiques 2016 à Rio de Janeiro grâce à sa deuxième place à la CAN-2015 des moins de 23 ans au Sénégal.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

ATP/Shanghai

Roger Federer battu en demi-finale

LE N.2 MONDIAL Roger Federer a été battu, hier, en demi-finale du Masters 1000 de Shanghai par le jeune Croate Borna Coric, 19^e joueur mondial à 21 ans, 6-4, 6-4 en 01h13. Après cette défaite, le Suisse

âgé de 37 ans chute d'un rang au classement ATP, où il est désormais 3^e, dépassé par le Serbe Novak Djokovic, qui disputera aujourd'hui la finale face à son tombeau.

R. S.

Musée national d'Oran

Nettoyage d'une centaine de pièces antiques

QUELQUE 108 objets archéologiques remontant aux différentes périodes historiques détenus par le musée national «Ahmed-Zabana» d'Oran ont fait l'objet d'une opération de nettoyage, a-t-on appris de cet établissement public. Ces objets remontant aux périodes punique, romaine et byzantine, sont constitués de stèles, stèles funéraires, chapiteaux et autres vestiges, selon la chef du service animation, ateliers et pédagogie de ce musée, Nadia Beladel. Cette campagne qui a permis de vérifier l'état de ces pièces historiques s'est déroulée entre le 2 et 7 octobre en cours, a-t-elle fait savoir. L'opération inscrite dans le cadre du programme de protection et de conservation des collections muséales a permis d'appliquer des techniques et des moyens modernes sous l'égide d'une équipe de travail

spécialisée du service de conservation et restauration du même musée, a affirmé la directrice du musée, Bouchra Bouchama.

Pour mettre en œuvre ce programme, une équipe composée de spécialistes, dont 5 attachés de conservation et de restauration, un agent de maintenance des collections muséales, a été installée à cet effet au début de l'année en cours, a ajouté M^{me} Bouchama. Par ailleurs, le musée «Ahmed-Zabana» s'attelle à aménager un laboratoire de conservation et de restauration des collections muséales au titre de la mise en œuvre, au début de l'année prochaine, de la convention signée avec l'université d'Oran 1 «Ahmed-Benbella» en vue de la réouverture de la galerie antiques, fermée depuis 10 années.

Ouali T.

Tempête

L'ouragan Leslie menace le Portugal et l'Espagne

LE PORTUGAL a placé hier la plupart de son territoire en alerte rouge dans l'attente de l'arrivée de l'ouragan Leslie, qui risque d'être le plus puissant à frapper ce pays depuis 1842 avant de poursuivre sa route vers l'Espagne voisine. Au Portugal, l'Autorité nationale de la Protection civile a recommandé à la population de s'éloigner des zones côtières et d'éviter de quitter son domicile, précisant que la nuit de samedi à dimanche serait la période la plus critique.

Les vents violents et la pluie provoqués par l'ouragan devraient commencer à se faire sentir dans la région de Lisbonne dès 18h00 locales (17h00 GMT), a indiqué l'institut météorologique portugais. Il devrait alors «se déplacer à une vitesse de 60 km/h vers le nord-ouest, en perdant de son intensité pour passer dans la catégorie de tempête post-tropicale», a ajouté l'institut. Selon les registres météorologiques cités par les sites d'information spécialisée, Leslie serait l'ouragan le plus puissant à atteindre le Portugal depuis 1842 et seuls cinq oura-

gans sont arrivés dans cette partie de l'océan Atlantique. En 2017, les vents violents et la vague de chaleur amenés par l'ouragan Ophelia, passé au large du Portugal et de la région espagnole de Galice, avaient vers des feux de forêt qui ont fait une quarantaine de morts. Selon un communiqué émis hier par l'agence météorologique espagnole Aemet, Leslie arrivera en Espagne aujourd'hui au petit matin, pouvant provoquer des rafales de vent de 100 km/h dans l'ouest du pays. L'Espagne vient d'être très sévèrement touchée par de fortes précipitations à Majorque, où 12 personnes sont mortes dans des inondations mardi.

M. L.

Google facilite la recherche d'emplois



Loumis

Djalou@hotmail.com

Fédération algérienne de football

Zetchi : «Les futurs centres techniques confiés à des formateurs étrangers»

■ Les futurs centres techniques fédéraux et régionaux, qui seront implantés dans différentes wilayas, seront confiés à des formateurs étrangers de différentes nationalités, a annoncé, hier à Alger, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi.

Par Racim S.

«Nous devons savoir qu'aujourd'hui il y a des modèles de formation qui ont fait leur preuve ailleurs. Je cite notamment les écoles française, allemande, espagnole, argentine et brésilienne. A travers les quatre centres qui seront construits, nous allons diversifier les formateurs et ne pas compter uniquement sur des Espagnols», a affirmé Zetchi lors d'un point de presse organisé peu après sa rencontre avec les membres de l'Assemblée générale (AG) du Centre pour la présentation de ces futurs centres. Le président de la FAF, qui avait déjà eu une rencontre similaire avec les membres de l'AG de l'ouest et du sud-ouest, soumettra aux membres de l'AG l'approbation de ce projet lors d'une session extraordinaire prévue samedi 27 octobre au Centre technique national de Sidi Moussa. «Ça aurait été incorrect de ma part d'inviter l'AG à voter un projet alors qu'elle ignorait son contenu et ses détails. C'est ce qui m'a

poussé à organiser ces rencontres en vue de l'AGex qui aura lieu le 27 octobre. Dans le cas où le projet sera rejeté, nous allons nous soumettre à la volonté de la majorité et il sera gelé. Je tiens à préciser que la formation reste notre cheval de bataille et notre défi N.1», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «Ces centres seront également dotés d'un hôtel qui sera exploité d'une manière commerciale. C'est une entité économique qui va générer des revenus et sera ouverte à tout le monde, destinée notamment à l'ensemble des équipes sportives, toutes disciplines confondues. Les revenus de l'hôtel vont permettre aux centres de s'autofinancer et ne pas se contenter uniquement des subventions de la FAF».

Infantino donne son accord de principe pour venir en Algérie

Voulant donner plus d'ampleur et surtout de crédibilité à son projet, le président de la FAF a révélé avoir invité le président de la Fédération internationale

(Fifa), Gianni Infantino, à venir en Algérie. «Je ne peux pas avancer une date sur un éventuel déplacement d'Infantino en Algérie, tout ce que je peux confirmer c'est qu'il m'a donné son accord de principe pour poser la première pierre pour la construction du premier centre qui sera érigé à Tlemcen en décembre prochain, soit avant la fin de l'année. Nous allons nous concerter avec lui pour fixer une date qui lui convient. Cela prouve que la Fifa est engagée entièrement avec la politique de formation prônée par la FAF». Zetchi a tenu à défendre son projet par rapport à celui de l'hôtel de la FAF, initié par l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua. «Le projet de l'hôtel de la FAF avait été budgétisé lors de l'AG ordinaire tenue en 2017 à 7 milliards de dinars. Si nous construisons ces quatre centres à hauteur de 1.5 milliards de dinars chacun, nous allons économiser 1 milliard de dinars. Aujourd'hui, avec la nouvelle réflexion du Bureau fédéral on essaie de nous concentrer sur ces centres de formation. J'ai évoqué un business model viable, autrement dit permettre à ces hôtels de financer les futures Académies. Il y aura également le retour sur investissement immatériel, c'est-à-dire former un futur talent», a-t-il conclu. Le président de la FAF réunira jeudi prochain à Sétif les membres de l'AG de l'Est et du Sud-Est pour leur présenter le projet de centres techniques fédéraux.

R. S.

M'sila

4 morts dans un accident de la route entre Ain Lahdjel et Benzouh

QUATRE personnes ont péri hier dans un accident de la circulation survenu sur la RN-8 entre les deux communes d'Ain Lahdjel et Benzouh, dans la wilaya de M'sila, a indiqué la cellule communication du groupement territorial de la

Gendarmerie nationale. L'accident s'est produit à la suite de la collision d'une voiture et d'un camion roulant en sens inverse, causant la mort sur place de quatre personnes de la même famille, a-t-on précisé. Les victimes ont été évacuées vers la

polyclinique d'Ain Lahdjel par la Protection civile et une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident, selon la même source.

O. N.